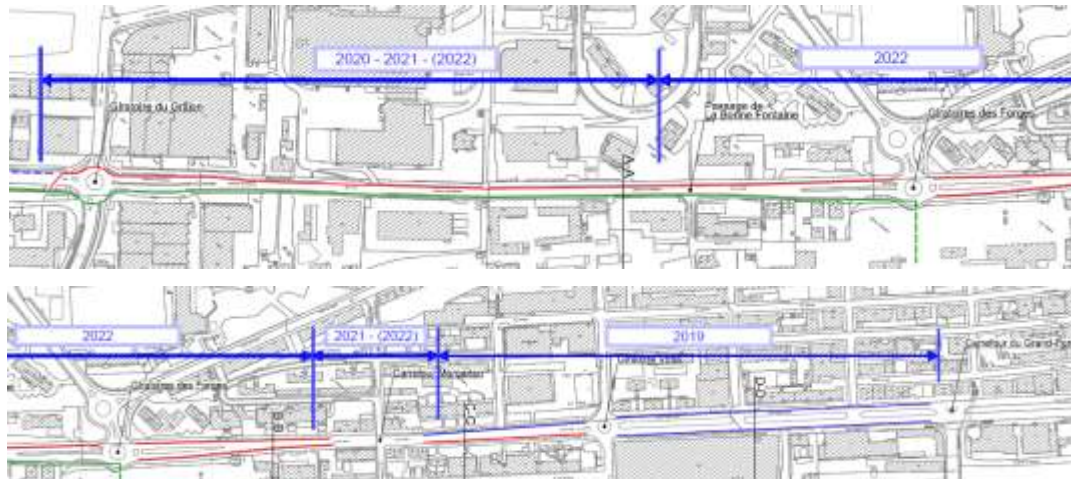


RC1320 Réaménagement Giratoire du Grillon – Grand-Pont



Éléments déterminants

- Continuité des réaménagements, terminés en 2013, entre Le Crêt-du-Loche et le giratoire du Grillon.
- Redéfinition et sécurisation des espaces réservés aux différentes mobilités (trafic individuel motorisé, transports publics, cycles, piétons, ...).
- Reconstruction complète de la route cantonale existante, fortement dégradée en raison de l'importante charge de trafic qu'elle supporte.

Projet

Le projet, d'une longueur totale d'environ 1,7 km, est fractionné en quatre étapes distinctes, soit :

- Étape 1 : giratoire du Grillon – passage de la bonne Fontaine (2020 – 2022).
- Étape 2 : giratoire des Forges (2022-2023).
- Étape 3 : carrefour de Morgarten (2021 – 2022).
- Étape 4°: Volta – carrefour du Grand-Pont (2019).

Les éléments d'aménagement ont été coordonnés et ajustés précisément avec les besoins et projets d'aménagement de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ils comprennent:

- La reconstruction complète de la chaussée.
- La réalisation d'un trottoir de chaque côté de la chaussée.
- L'aménagement de cheminements cyclables clairement balisés sur l'ensemble du tronçon ainsi que la continuation du Chemin des Rencontres sis sur les ét. 1 et 2.
- L'intégration d'une bande centrale polyvalente, facilitant les présélections et l'insertions de véhicules.
- Le recalibrage des carrefours de Morgarten et du giratoire des Forges.

Mobilité douce

Mise en place des aménagements prévus dans le plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC).

Du giratoire du Grillon jusqu'au carrefour Morgarten (ét. 1 à 3), les cycles cheminent au Nord sur une bande sur chaussée et partagent au Sud avec les piétons un large trottoir de minimum 3.50 m de large (Chemin des Rencontres).

Des sas cyclistes ont été mis en place de manière systématique pour assurer une insertion sûre de ceux-ci sur chaussée et leur remontée sur trottoir. En outre, les passages pour piétons se voient régulièrement adjoints d'une traversée pour cycles.

Sur l'étape 4, les voies de bus constituent le cheminement préférentiel offert aux cycles.

Réalisation des travaux

Les travaux se sont terminés en 2023.

Coût du projet

Le montant total des travaux a été devisé à CHF 8,7 millions. Ces travaux d'aménagement bénéficient des contributions forfaitaires annuelles versées par la Confédération à hauteur de 60% du montant des travaux.

Le montant net des travaux à charge de l'Etat a été de CHF 3,5 millions.

Crédit [12^{ème} étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales](#)

Voir site internet SPCH – [Projets routiers](#)